

Annexe 2

Profil de compétences pour un candidat au conseil d'administration de Réseau Capital

Dans l'évaluation des candidatures, l'analyse des compétences tiendra compte des paramètres suivants :

Sur une base générale :

- Établir des profils de compétences et d'expérience, en tenant compte notamment des aspects de continuité, de diversité, du type d'investisseurs, du type d'associés et de l'expérience variée des membres;

Sur une base plus spécifique, notamment :

- Connaissance approfondie en capital d'investissement.
- Connaissance approfondie du fonctionnement et du financement des entreprises.
- Expérience notable dans des postes décisionnelles auprès d'organisations reconnues dans le domaine du capital d'investissement ou à titre de gestionnaire-clé de fonds.
- Connaissance de Réseau Capital et de l'industrie du capital d'investissement au Québec et hors Québec
- Connaissance approfondie des produits financiers actuellement disponibles sur le marché et des joueurs clés dans l'écosystème de capital de l'investissement.
- Vaste réseau de contacts permettant de contribuer à l'accroissement du membership de Réseau Capital.
- Engagement pour contribuer à l'élaboration et la mise en place de diverses initiatives au bénéfice de Réseau Capital.
- Capacité à démarcher du financement au bénéfice de Réseau Capital
- Notoriété reconnue qui peut être mise à contribution pour le rayonnement de Réseau Capital.
- Connaissance des saines règles de gouvernance.